



« Très amusant ce petit train qui en s'époumonnant, crachant et toussant, m'a hissé jusqu'à vous (...). Son allure de petit train montagnard m'a donné tout le temps d'admirer un site très pittoresque... »

« encaisser » les variations de trafic par une variation correspondante du matériel engagé, que ce soit saisonnièrement ou quotidiennement aux heures de pointe. » (...)

L'Écho d'Enghien-Montmorency,
8 octobre 1953

Comme dans tout procès, après le réquisitoire, nous donnerons la parole à la défense. En un long plaidoyer attendri, l'avocat, sachant sa cause perdue d'avance, se veut polémique et décoche ses flèches contre le transport de substitution que l'on entend imposer aux Montmorencéens :

« Le verglas, la neige avec le froid persistant dont nous avons été gratifiés et auquel nous ne sommes ni habitués ni équipés pour y faire face, ont été d'un précieux enseignement quant à l'utilité du petit train, sa suppression envisagée ainsi qu'à son éventuel remplacement par des cars.

Tu es laid et pas très propre, cher

petit tortillard, se plaît-on à répéter. Ce n'est pas parce que tu es vieux ; mais bien parce que tu es délaissé, abandonné comme avec l'intention bien définie de te faire haïr et détester pour justifier ta mise à la retraite.

On te refuse toute modernisation qu'impose notre époque et qui te ferait connaître à nouveau la prospérité, cela pour faciliter ta condamnation, objectif que certains se sont assignés.

Tous les prétextes sont bons et exagérés pour tenter de faire détacher de toi jusqu'à tes derniers amis qui t'aiment et te défendent, eux qui connaissent ton utilité, ton dévouement et ta conscience de bien servir que ces temps de verglas n'ont fait que de confirmer tout en t'attirant de nouvelles sympathies.

On se plaît à présenter ta suppression totale comme un bienfait pour Montmorency et — ô cynisme ! — dont les usagers et les commerçants

du quartier de la gare ne pourraient que tirer avantage, on se demande par quel effet, alors que, contrairement, tous appréhendent les conséquences de ta suppression.

Ils savent en effet qu'en dehors d'un ennui mécanique possible, conscient de ton devoir et de ta responsabilité d'être un service public, tu assures le trafic avec régularité. Pour toi, pas de prétexte de neige ou dégel, comme s'en empare certain service de cars départementaux pour ne pas ou n'assurer que partiellement le service entre Enghien et Montmorency (...).

Fort heureusement, tu étais là, cher petit tortillard, pour prendre en charges femmes et enfants et compenser la carence d'un service qui envisage sans doute de te remplacer. Bien triste prélude ! » (...)

La Renaissance de Seine-et-Oise,
20 février 1954

Rappelons cependant à ce zélateur que le tortillard avait lui aussi ses moments de faiblesse lors des grandes froidures, comme le rappelle cet entrefilet du 10 novembre 1906 paru dans *Le Réveil de Seine-et-Oise* :

« Les rails étant très glissants, le Refoulons, parti d'Enghien lundi à 7 h 45 du matin pour Montmorency, n'a pu gravir la Butte. Le Refoulons a dû revenir en gare de Soisy d'où il a repris son élan et est arrivé très en retard en gare de Montmorency. »